

### SEANCE DU 4 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le quatre avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le vingt-cinq mars deux mil seize, se sont réunis à la salle des fêtes de La Chapelle d'Angillon, sous la présidence de Monsieur Mardesson.

### Délibération n° 2016-04-19

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 28

#### Conseillers titulaires :

Mesdames Anne CASSIER, Annette RAFIGNAT, Laurence RENIER, Martine MALLET, Marie-France DORISON, Ariane CHESTIER, Fabienne CHOLLET et Sylvie GIBOINT.

Messieurs Denis MARDESSON, Jean-Marc LETOURNEAU, Jean CASSIER, François GRESSET, Jean-Claude TURPIN, Sylvain DUVAL, Jean-Pierre ROUARD, Patrick DECROIX, Pascal MARGERIN, Lionel POINTARD, Charles GAMBS, Xavier TABOURNEL, Hugues DUBOIN, Joël COULON, Gérard CHALINE, Bernardino ADDIEGO, Gilbert ETIEVE, François COUDRAT, Béraud DE VOGÛE et Lucien RAFFESTIN.

#### Conseillers suppléants : 0

**Conseillers titulaires absents : 7** - Mesdames Annette BUREAU, Claudine RUZE et Messieurs Alain TASSEZ, Jean-Pierre ENGUERRAND, David DALLOIS, Daniel GAUTIER et Hervé DE POMYERS

**Pouvoirs : 4** - Madame Annette BUREAU donne pouvoir à Madame Laurence RENIER, Madame Claudine RUZE donne pouvoir à Monsieur Xavier TABOURNEL, Monsieur Alain TASSEZ donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude TURPIN et Monsieur Jean-Pierre ENGUERRAND donne pouvoir à Madame Ariane CHESTIER

### Objet : Communication des décisions prises par délégation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2014-04-17 de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne ;

Monsieur le Président rend compte aux conseillers des décisions prises par délégation du Conseil Communautaire, conformément à la délibération n° 2014-04-17.

#### ***N°1/2016 : Acquisition d'un véhicule pour le personnel du RAM***

Le RAM intercommunal développe l'itinérance sur le territoire de la CDC et intervient actuellement à Argent sur Sauldre, Aubigny sur Nère, Brinon sur Sauldre et la Chapelle d'Angillon.

A l'occasion du conseil de communauté du mois de décembre 2015 une délibération (n°2015-12-63) a été prise pour autoriser le Président à lancer les consultations pour l'acquisition d'un véhicule dans la limite de 20 000 € et à solliciter des subventions auprès de divers organismes.

Après signature du devis, le dossier de demande de subvention a été envoyé à la CAF le 30 mars 2016.

#### ***N°2/2016 : Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un marché de collecte, transport, tri et traitement des déchets ménagers et assimilés***

La communauté de communes a lancé une consultation selon la procédure adaptée pour rechercher un assistant à maîtrise d'ouvrage afin d'élaborer la consultation du marché de collecte, transport, tri et traitement des déchets ménagers et assimilés.

3 cabinets d'études ont déposé une offre : le Cabinet Merlin, le cabinet ANTEA France SAS et le cabinet OPTAE

La commission MAPA réunie le 8 Mars 2016 a décidé de choisir le Cabinet ANTEA France SAS pour un montant de 8 170 € HT soit 9 804.00 € TTC. La notification a été faite par le Président le 17 mars 2016

Il est demandé au Conseil Communautaire de prendre acte de ces décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, et voté : POUR : 32, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0, le Conseil de Communauté,

### DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup> : DE PRENDRE ACTE** des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation

**Article 2 : D'AUTORISER** le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Sous-préfecture de Vierzon le : 06.04.2016

Et

Publication ou Notification du : 06.04.2016

Pour extrait conforme  
Le Président

Denis MARDESSON

